



PRÉFET DES HAUTES- ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité



Hautes-Alpes
le département

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aménagement numérique du territoire

Gap, le 06/05/2020

Un pylône 4G à Orcières mis en service, le premier du New Deal

Une antenne 4G a été installée et est désormais commercialisée chez tous les opérateurs depuis le 20 avril. **C'est la première concrétisation du New Deal Mobile signé en janvier 2018 entre l'État et les acteurs de la téléphonie mobile.**

Le 14 décembre 2017, en ouverture de la Conférence des territoires à Cahors, le Premier Ministre revoyait à la hausse les obligations des acteurs privés de l'internet haut débit et de la téléphonie mobile en direction des territoires. Il annonçait également pour les territoires ruraux l'instauration d'un appel à manifestation d'engagements locaux (Amel), piloté par les collectivités.

Suivi d'effet dans les Hautes-Alpes par la contractualisation avec SFR pour le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire.

Sur le front de la téléphonie mobile, le Premier Ministre exigea des opérateurs **une généralisation de la 4G**. Ce New Deal Mobile contraint les opérateurs à investir sur leurs fonds propres pour la création de 5 000 nouveaux sites dans le cadre d'un dispositif dit de « couverture ciblée » pour l'accès à la 4G là où aujourd'hui elle n'existe pas. **Les grands acteurs privés du secteur doivent donc désormais assurer un point de connectivité mobile dans chaque village.** Il leur faut aussi démultiplier leurs efforts dans les sites stratégiques : les zones touristiques et économiques, les axes routiers, les administrations...

« Dès les premiers mois de 2018, une collaboration étroite entre les services de l'État et ceux du Département des Hautes-Alpes permet de proposer une programmation de sites à équiper. Les arrêtés ministériels suivent et scellent les obligations des opérateurs. Le site d'Orcières a été validé par arrêté en date du 4 juillet 2018, au même titre que huit autres sites. Les arrêtés ministériels pris par la suite ont permis de monter à une vingtaine de sites à équiper et d'autres suivront prochainement », se félicite Martine CLAVEL, préfète des Hautes-Alpes.

La mise en service du pylône 4G d'Orcières est donc la première d'une longue série d'ouvertures de sites mobiles qui vont permettre d'améliorer substantiellement la qualité de couverture sur l'ensemble du territoire. Pour rappel, le 4 juillet 2018, neuf sites avaient déjà été retenus : L'Argentière-la-Bessée (2 sites concernés), Ristolas (1), La Chapelle-en-Valgaudemar (3), Les Orres (2) et Orcières (1). Un second arrêté, le 6 décembre 2018, avaient ajouté les communes de Saint-Auban-d'Oze, Saint-André-d'Embrun, Guillestre et de Montmaur (1 site dans chaque commune). Et puis, le 18 juillet 2019, un arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances valide la création d'antennes de téléphonie mobile sur les communes suivantes : Val Buëch Méouge (1), Dévoluy (2), La Grave (1) et Vallouise-Pelvoux (1).

Contact presse

Gaël PIAT
Préfecture des Hautes-Alpes
gael.piat@hauts-alpes.gouv.fr
06 31 12 64 73

Olivier BUTEUX
Département des Hautes-Alpes
olivier.buteux@hauts-alpes.fr
06 08 32 96 33

Pour chaque site programmé, un opérateur leader a été sélectionné pour assurer, sous 24 mois maximum après la prise de l'arrêté, la construction du site et son exploitation ultérieure pour l'ensemble des opérateurs présents. **Le lancement des travaux sur un certain nombre d'entre eux a pris du retard en raison du confinement.**

Bouygues Télécom a été retenu pour le site d'Orcières. La concertation et les études ont été engagés dès le 31 juillet 2018 avec la Commune. L'entreprise SPIE a été retenue par Bouygues pour assurer la mise en œuvre du projet. La localisation optimale du site a notamment été étudiée, au regard notamment de la couverture attendue mais aussi des opportunités de raccordement énergétique et des faisceaux de télécommunication.

La mobilisation de tous les acteurs locaux – au premier rang desquels la commune - mais aussi du gestionnaire de la station, ont permis une parfaite coordination des opérations en vue de réaliser ce site **en à peine plus de 21 mois.**

Le chantier a été conduit en haute montagne dans des conditions extrêmes grâce à la volonté de Bouygues Télécom et de tous les intervenants associés afin d'assurer cette prouesse technique de mise en service.

« Le résultat est très important pour notre territoire », note Patrick Ricou, maire d'Orcières et conseiller départemental du canton. « La période que nous traversons apporte la démonstration que les réseaux numériques nous permettent de garder du lien, même en période de crise. Les réseaux sont très sollicités depuis le début de la pandémie et nous apprécions aujourd'hui toute l'importance de la technologie 4G. »

L'équipe projet départementale est aujourd'hui en contact quotidien avec les opérateurs et les entreprises. Elle met tout en œuvre, en lien avec les services de l'État et les collectivités, pour que la mise en service la plus rapide soit effective sur tous les sites programmés.

Contacts presse

Gaël PIAT
Préfecture des Hautes-Alpes
gael.piat@hautes-alpes.gouv.fr
06 31 12 64 73

Olivier BUTEUX
Département des Hautes-Alpes
olivier.buteux@hautes-alpes.fr
06 08 32 96 33